

Le Comité Seine se prépare aux épreuves nautiques des JO 2024

Dossier de la rédaction de H2o
 Avril 2016

Le préfet de la région d'Île-de-France et le préfet de police ont réuni, le 4 avril, le Comité Seine composé des représentants de la ville de Paris, des communes portuaires (Vitry, Gennevilliers), des conseils départementaux des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, des services de l'État et des établissements publics qui lui sont rattachés (Ports de Paris, Voies Navigables de France) ainsi que de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Agence régionale de santé.

Dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques à Paris, qui comporteront des épreuves nautiques sur la Seine, "il

faut nous mettre en ordre de marche et définir des orientations d'action dans les domaines de la qualité de l'eau et de la navigation fluviale" a précisé Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris. Ce comité a à l'occasion de présenter le plan d'actions 2016-2018 de la mission interdépartementale et interservices de l'eau et de la nature pour Paris et la proche couronne visant à améliorer la qualité de l'eau de la Seine et de ses affluents. Il comporte notamment des mesures concrètes visant à lutter contre les trois sources principales de pollution, dont les pollutions microbiologiques qui sont un paramètre important pour les épreuves nautiques : les rejets des stations d'épuration, les rejets d'eaux usées non traitées et les rejets des établissements flottants. Les stations d'épuration s'engagent progressivement à améliorer le traitement des eaux usées pour être en conformité avec les exigences propres à la baignade. La politique de mise en conformité des branchements conduira à la réduction des rejets dans les petits affluents de la Seine. La maîtrise du ruissellement des eaux pluviales réduira les pollutions par les déversoirs d'orages. Une information aux propriétaires et gestionnaires des établissements recevant du public flottants sera développée pour diffuser la réglementation concernant leurs obligations en matière d'assainissement et les dispositifs techniques qu'ils peuvent mettre en œuvre pour y satisfaire. Les propriétaires et les gestionnaires seront accompagnés pour mettre en œuvre leurs démarches de mise en conformité. Un groupe de travail technique, copiloté avec la Ville de Paris, est constitué avec tous les partenaires concernés pour décliner plus précisément, d'ici la fin de l'année 2016, les actions nécessaires pour les épreuves des jeux olympiques et leur calendrier de réalisation.

En ce qui concerne la sécurité de la navigation fluviale sur le bief parisien de la Seine, une mission confiée par les ministres de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et de l'Intérieur et par le secrétaire d'État au Transport à l'inspection générale de l'administration et au Conseil général de l'environnement et du développement durable fera l'objet d'un rapport remis aux ministres en mai prochain. Les inspections générales ont présenté aux membres du Comité Seine un pré-rapport qui trace les orientations visant à définir les conditions opérationnelles d'un renforcement de la sécurité de la navigation. Un dispositif de contrôle et d'intervention est envisagé pour réduire et prévenir l'accidentalité sans dégrader la fluidité du trafic. Une étude du risque fluvial permettra d'améliorer la coordination des services en cas d'intervention. L'hypothèse de la

La création d'une capitainerie fait l'objet d'une expertise approfondie en liaison avec tous les services concernés.

Une nouvelle réunion du Comité Seine sera organisée avant l'été pour suivre la mise en œuvre de ces orientations.

Préfecture de Paris et d'Île-de-France